

saient pas 20 livres; les honoraires de messe étaient fixés à 5 sous, mais la maison curiale n'était pas en très mauvais état et le jardin qui la joignait était assez vaste. Sa nomination, qu'il avait sollicitée du prieur commendataire de Montrottier, relevant de l'abbaye de Savigny, lui fut donc agréable et, grâce à une réputation intacte, il obtint rapidement l'agrément et les pouvoirs de Mgr l'archevêque Malvin de Montazet.

Il avait deux avantages sur bien d'autres : il était jeune, il était familiarisé avec les gens et les lieux. Depuis huit ou neuf ans, depuis son ordination, il exerçait le ministère, en qualité de vicaire, dans la paroisse limitrophe de Chambost, et en maintes occasions il avait été appelé à remplir des fonctions ecclésiastiques à Essertines, pour suppléer le pasteur absent ou malade; entre les deux presbytères, les rapports étaient aimables et fréquents (1).

Ce que son prédécesseur n'avait osé commencer il s'imposa de le mener à bonne fin. La situation n'était cependant pas sans grosses difficultés.

L'église était dans un état d'effrayant délabrement, le clocher menaçait ruine, il y avait urgence à le relever. On avait déjà procédé à une visite et à une enquête, et le prieur de Montrottier qui percevait les dîmes de la paroisse et devait à ce titre se charger de la réparation, avait promis 500 livres. On s'en était montré satisfait. Mais l'appétit

---

(1) C'est le 14 février 1752 que nous avons constaté pour la première fois à Essertines, à propos d'un baptême, la venue de M. Parisis; le 27 décembre 1756 il enterrait Benoît Garel, clerc tonsuré; le 20 octobre 1759, avec beaucoup d'autres ecclésiastiques, il assistait aux funérailles de son avant-prédécesseur, M. Michel Blanc, curé depuis plus de trente-trois ans.